

Le conseil municipal

Le conseil municipal est l'organe compétent pour régler par délibérations les affaires de la commune.

Rôle et fonctionnement

Au Blanc-Mesnil, il est constitué de 45 membres :

- Le maire
- Les 16 adjoints au maire
- Les 45 conseillers municipaux, dont 35 appartenant à la majorité municipale et 10 à l'opposition

Le conseil municipal, qui siège en principe à l'**hôtel de ville**, se réunit au moins **une fois par trimestre** sur convocation du maire, qui détermine l'**ordre du jour**.

Cependant, le maire peut provoquer cette réunion chaque fois qu'il le juge utile, ou sur demande du représentant de l'État ou d'une majorité de conseillers municipaux.

Les séances sont publiques

Toute personne peut y assister sans troubler les débats.

Le conseil municipal peut **parfois** se réunir à **huis-clos**; cette décision est prise à la majorité absolue de ses membres, sur demande du maire ou de 3 conseillers municipaux.

Le conseil municipal ne peut valablement **délibérer** que si le **quorum** est atteint : le nombre des membres présents à la séance doit être supérieur à la moitié du nombre des conseillers en exercice.

Les débats portent exclusivement sur les **affaires inscrites à l'ordre du jour**, sauf questions diverses d'intérêt mineur. Ils sont dirigés par le maire ou son représentant.

Les **délibérations** sont prises à la **majorité absolue des suffrages exprimés**, en principe par vote à mains levées.

À l'issue de la séance, un **procès-verbal** est rédigé. Il décrit la séance et fait mention des votants. Un **compte rendu** de séance est également établi et affiché dans la huitaine à l'hôtel de ville.

Voir aussi

> [L'ordre du jour du prochain conseil municipal et toutes les délibérations des anciens conseils](#)

Mairie du Blanc-Mesnil

1, place Gabriel-Péri
BP 10076
93156 Le Blanc-Mesnil cedex

Tél. 01 45 91 70 70

Horaires d'ouverture

Lundi
09:00-12:30, 14:00-17:30
Mardi
14:00-17:30
Mercredi
09:00-12:30, 14:00-17:30
Judi
09:00-12:30, 14:00-17:30
Vendredi
09:00-12:30, 14:00-17:30
Samedi
09:00-11:45
Dimanche
Fermé

Dernier accès pour une prestation à **17h15**.

Mairie annexe

2 bis, avenue Jean-Jaurès
93150 Le Blanc-Mesnil

Horaires d'ouverture

Lundi
09:00-12:15, 13:30-17:15
Mardi
09:00-12:15, 13:30-19:45
Mercredi
09:00-12:15, 13:30-17:15
Judi
09:00-12:15, 13:30-17:15
Vendredi
09:00-12:15, 13:30-17:15
Samedi
Fermé
Dimanche
Fermé

Pour toute démarche, prendre un rendez-vous sur le [formulaire en ligne](#).